

SAF France, Martell et Prévention & Modération : Une nouvelle année pour agir ensemble pour un avenir sans Syndrome d'Alcoolisation Fœtale

Paris, 04/02/2025 – Après trois années de collaboration fructueuse, SAF France, Martell & Co et Prévention & Modération renouvellent leur engagement commun en 2025 pour poursuivre la lutte contre le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF). Cette alliance illustre la nécessité d'un engagement responsable des industriels aux côtés d'une association d'experts pour une prévention efficace et durable.

Depuis 2022, Martell & Co soutient activement les actions de sensibilisation et d'information de SAF France. Parmi les actions phares : une collecte de fonds et une campagne de sensibilisation estivales sur le rooftop de Martell à Cognac. Chaque année, ces événements permettent sur les risques de l'alcoolisation fœtale et de récolter en moyenne 27 000 € au profit de SAF France, contribuant ainsi à faire avancer la lutte contre cette cause de handicap évitable.

Pour SAF France, la mobilisation conjointe des associations et des industriels est essentielle pour diffuser largement les messages de prévention. **Dr. Denis Lamblin, Président de SAF France, déclare :** « *Ce partenariat avec Martell & Co et Prévention et Modération démontre l'efficacité d'une action collective pour construire une société plus protectrice. Les industriels ont un rôle important à jouer dans la prévention, et nous saluons leur engagement dans cette démarche. Depuis plusieurs années déjà, les acteurs de la filière alcool font la promotion de notre message de prévention « 9 mois = 0 alcool » et participent au financement de nos actions. A travers une logique de coresponsabilité, il est essentiel qu'ils continuent à participer à la sensibilisation de leurs consommateurs de manière proactive, afin de faire reculer le nombre de naissances affectées par ces troubles évitables, estimés à 15 000 par an. Nous espérons que leur exemple incitera de nombreux autres producteurs et distributeurs de boissons alcoolisées à s'impliquer durablement auprès de notre association ».*

Ce partenariat tripartite vient renforcer le partenariat initié dès 2019 entre SAF France et Prévention et Modération. Cette collaboration vise en premier lieu à soutenir les actions SAFTHON organisées par SAF France partout en France à l'occasion de la journée internationale des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) le 9 septembre. Elle a également participé au développement de l'opération **Tables Jaunes**, un événement national réunissant chaque année plus de 400 établissements (cafés, hôtels, restaurants et discothèques), en

Chiffres Clés de l'opération

Table Jaunes 2024

- **1 000 000** de françaises et français sensibilisés
- **449** établissements mobilisés dans toute la France
- **160 000** supports de prévention distribués

L'opération « Tables Jaunes » est organisée depuis 2022 en partenariat avec l'UMIH et Prévention et Modération.

En 2025, cette opération se tiendra les 14, 15 et 16 novembre 2025.

association avec l'UMIH, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

SAF France demeure un acteur indépendant et autonome, conservant toute son autorité dans la gestion de ses actions, sa prévention et la conduite de ses études. Les industriels de la filière alcool soutiennent son action, reconnaissant son expertise sans intervenir dans ses orientations.

« Après trois ans de partenariat, nous sommes plus que jamais engagés dans la lutte contre l'alcoolisation fœtale aux côtés de SAF France. L'expertise et les initiatives de SAF France nous ont déjà permis de sensibiliser un large public au message essentiel de « 9 mois = 0 alcool ». Contribuer au travail de SAF France et de Prévention et Modération à l'échelle nationale s'inscrit donc naturellement dans notre démarche de consommation responsable, renforçant les efforts historiques de Pernod Ricard en matière de responsabilité sociétale : cette collaboration reflète notre volonté d'être des acteurs engagés, facilitateurs des messages de prévention auprès de la population. », précise Patricia Gaborieau, Directrice juridique et affaires publiques, chez Martell & Co.

« Chez Prévention et Modération, nous sommes convaincus que la lutte contre le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale nécessite une mobilisation collective, où chaque acteur, des associations d'experts aux industriels, joue un rôle clé. C'est pourquoi nous soutenons SAF France depuis 2019. Ce type d'initiative incarne pleinement notre engagement auprès des publics les plus à risque. » ajoute Agnès d'Anthonay, Présidente de Prévention & Modération

Un appel à la mobilisation des pouvoirs publics : la proposition de résolution n° 646

Depuis 20 ans, SAF France est engagée à La Réunion dans la prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) et l'accompagnement des familles touchées par les troubles causés par l'alcoolisation fœtale. Depuis sept ans, l'association mène également un travail de sensibilisation en métropole pour prévenir cette première cause de handicap, mental et physique, d'origine non génétique, évitable, qui affecte **15 000 bébés chaque année en France et représente un coût de 20 milliards d'euros pour l'État.**

Les résultats obtenus à La Réunion sont significatifs : selon une étude menée en 2023 avec OpinionWay, seules **7 %** des femmes enceintes y consomment encore de l'alcool en ayant connaissance de leur grossesse, contre **27 % en métropole**. Cette évolution a permis de protéger en 7 ans 1 000 enfants des troubles causés par l'alcoolisation fœtale et de générer une économie de 1,3 milliard d'euros pour les pouvoirs publics réunionnais.

Afin d'éliminer cette cause évitable de handicap en cinq ans, SAF France appelle les décideurs à s'inspirer de son plan d'action, actuellement porté devant les pouvoirs publics dans le cadre d'une proposition de résolution transpartisane déposée par l'association et le député réunionnais Perceval Gaillard. L'objectif : **faire passer le taux de consommation d'alcool chez les femmes enceintes en métropole de 27 % à moins de 10 %, permettant ainsi d'épargner 10 000 enfants chaque année et de générer une économie annuelle de 13 milliards d'euros pour l'État.**

Ce plan se décline en 3 axes principaux :

1. En prévention primaire :

- Sensibilisation à tous les établissements scolaires
- Recourir à un vaste plan d'information en direction du public en soutenant le SAFTHON, dont l'opération « Tables Jaunes »

2. En prévention secondaire :

- Développement de médiatrices sanitaires et sociales pour les femmes en difficulté avec l'alcool, avec un dispositif de soutien pluridisciplinaire pour chaque bassin de 5 000 naissances, garantissant une coopération entre les secteurs social, santé, justice et éducation nationale, à l'instar du « cœur de réseau » de REUNISAF à La Réunion.

3. Un centre ressource TCAF (diagnostic, soutien à l'accompagnement, formation transversale et recherche) dans chaque région.

Avec des actions concrètes et un engagement sans faille, Martell & Co et SAF France s'unissent pour offrir un avenir plus protecteur pour les futures générations.

Méthodologie de l'étude opinionway citée dans le communiqué :

*Etude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de **1001 parents d'enfants de moins de 3 ans habitant en France métropolitaine**. Échantillon représentatif de cette population sur les critères de sexe, d'âge, de CSP et de départements. Terrain réalisé en ligne du 18 au 26 juillet 2023.*

A propos de SAF France

Acteur historique de la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), l'association SAF France œuvre pour la formation, la recherche, les soins et la prévention, ainsi que la reconnaissance et l'accompagnement des personnes porteuses de TCAF. Elle est reconnue par de nombreuses sociétés savantes et regroupe les experts des TCAF en France.

Pour plus d'information : www.saffrance.com - @SAFFrance - @ETCAF

A propos de la Maison Martell

Fondée par Jean Martell en 1715, la Maison Martell, la plus ancienne des grandes maisons de cognac, est reconnue dans le monde entier pour la finesse et l'élégance de ses cognacs, le fruit d'un savoir-faire transmis depuis neuf générations. Au-delà de la passion pour son savoir-faire artisanal et d'un profond attachement à son terroir, la Maison Martell se définit par l'audace avec laquelle elle imagine de nouvelles expressions du cognac, à l'image de l'iconique Martell Cordon Bleu créé en 1912. L'esprit de liberté qu'incarne la Maison Martell est symbolisé par le martinet, son emblème historique. <https://www.martell.com/>

A propos de Prévention et Modération

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Pour plus d'information : www.preventionetmoderation.org

Contact presse : Delphine Sebah

delphine@stefiz.com - 06 13 59 45 82